



REPENSER LES LIGNES DIRECTRICES DE
SANTÉ PUBLIQUE

LA REDUCTION DES RISQUES

sous la présidence de M. Jean-Robert Pitte
Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques

au Palais de l'Institut de France
23, quai de Conti – 75006 Paris

lundi 18 juin 2018
17h30 – 20h45

en partenariat avec

ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

GAÏA

INSTITUT DES TRANSITIONS

MEDECINS DU MONDE

PRINTEMPS DE LA PREVENTION

SIDACTION

avec le soutien de l'ANACOFI ASSURANCES et de l'association IDEA

Tenue de ville exigée

La réduction des risques : une exigence de santé publique ?

Brève présentation des enjeux du débat

Médecins et chercheurs ont démontré depuis longtemps l'influence de certaines conduites individuelles sur la santé. Ces pratiques, librement consenties et exercées par des hommes et des femmes juridiquement responsables, peuvent être « à risque » quand elle accroissent les risques de contracter des maladies ou de subir un accident de santé (risque de contamination, risque cardio vasculaire, risque de cancer, etc.). En matière de santé publique, la « lutte » contre ces comportements est un enjeu, ne serait-ce qu'en raison des coûts financiers et humains qu'ils font porter par la collectivité. Mais plusieurs écoles de pensées s'opposent sur la manière la plus efficace de les appréhender :

Une première approche, dite prohibitive, consiste à recommander l'abstinence : il convient par exemple d'interdire totalement l'usage des produits néfastes à la santé, comme l'alcool, le tabac, le sucre, les graisses, etc. Cette méthode, parfois répressive, a notamment été mise en pratique pour les stupéfiants.

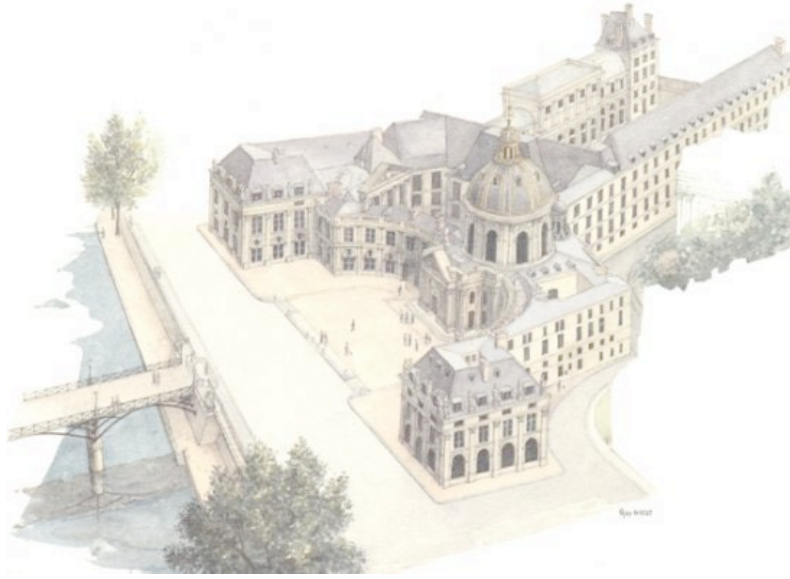
La seconde approche consiste non pas à éradiquer les pratiques à risque, mais à les accompagner pour en limiter les effets néfastes. Mise en pratique en France depuis 1989 avec le programme d'échange des seringues usagées, et ayant prouvé son efficacité au plan de la santé publique, la réduction des risques soulève cependant encore des interrogations, notamment parce qu'elle consiste à s'engager dans une action moralement controversée au bénéfice d'une population ciblée. Un bon exemple de cette approche est l'ouverture de salles de consommation à moindre risque supervisées médicalement. Cette approche est souvent présentée comme pragmatique et amoral, opposée à une attitude morale mais inefficace. Autrement dit, le débat autour de la réduction des risques est d'abord idéologique, et oppose les partisans d'une certaine intransigeance morale à ceux, plus pragmatiques, qui privilégient une approche respectueuse du droit à la santé.

Mais faut-il opposer la réduction des risques à la morale ? Ne doit-on pas étendre cette approche aux résultats probants à d'autres domaines qui ne l'ont pas encore mise en pratique ? Si tel est le cas, quels risques peuvent-ils être réduits ? Comment et avec quelles conséquences ? De très nombreuses questions de valeur se posent à nos sociétés : autoriser sous contrôle un comportement dit à risque pour un échantillon de population, est-ce nécessairement encourager le reste de la population à adopter ce même comportement controversé ? La solidarité dont nous voulons faire preuve à l'égard des personnes doit-elle impérativement se faire au détriment de leur liberté individuelle, par l'interdiction et la répression ? Faut-il, à travers nos approches médicales, que nous concevions la normativité comme devant être exemplaire ? De la réponse que nous donnerons aux questions soulevées dépend le rôle même que voulons-nous confier à la médecine publique.



PROGRAMME

- Sous la présidence de
M. Jean-Robert Pitte
Secrétaire perpétuel
Académie des sciences morales et politiques
- 17h30 **M. Arthur Cohen**
Mot de bienvenue
- 17h35 **Pr. Maël Lemoine**
Philosophe des sciences médicales, Université de Bordeaux
Enjeux et problèmes de la réduction des risques
- 18h00 **M. François Berdugo**
Administrateur de Médecins du Monde
Les pratiques de la réduction des risques à travers le monde
- 18h25 **Dr. Elisabeth Avril**
Directrice de la Salle de consommation à moindre risque de Paris
Retour d'expériences et bilan après un an
- 18h50 **Mme. Sandrine Fournier**
Directrice des Programmes France, Sidaction
La réduction des risques face au ChemSex
- 19h15 **M. Xavier Desmaison & Dr. Olivier Mariotte**
Printemps de la prévention
Réduction des risques et vaccination
- 19h35 **Pr. Jérôme Palazzolo**
Médecin-Psychiatre, Université Internationale Senghor (Alexandrie)
et Université Côte d'Azur (Nice)
Réduction des risques et tabagisme : état des lieux et perspectives
- 19h55 **Dr. Mahasti Saghatchian**
Oncologue à l'American Hospital of Paris
Réduction des risques et cancer du sein
- 20h10 **Pr. René Frydman**
Professeur émérite de gynécologie
Producteur à France Culture de l'émission « Matières à penser »
La réduction des risques dans la lutte contre l'infertilité
- 20h30 **M. David Charlet**
Président de l'ANACOFI
Les métiers de l'assurance face à la réduction des risques
- 20h45 – 22h30 Cocktail dînatoire dans les salons en enfilade



Partenaires de l'événement :



Académie des Sciences morales et politiques

Association Gaïa

Institut des Transitions

Médecins du Monde

Printemps de la Prévention

Sidaction

Partenaires médiatiques :

